

# Révision du DOCOB Groupes de travail

**ÉTANGS**

27/02/2018 Manciet

**Site Natura 2000  
Étangs de l'Armagnac**

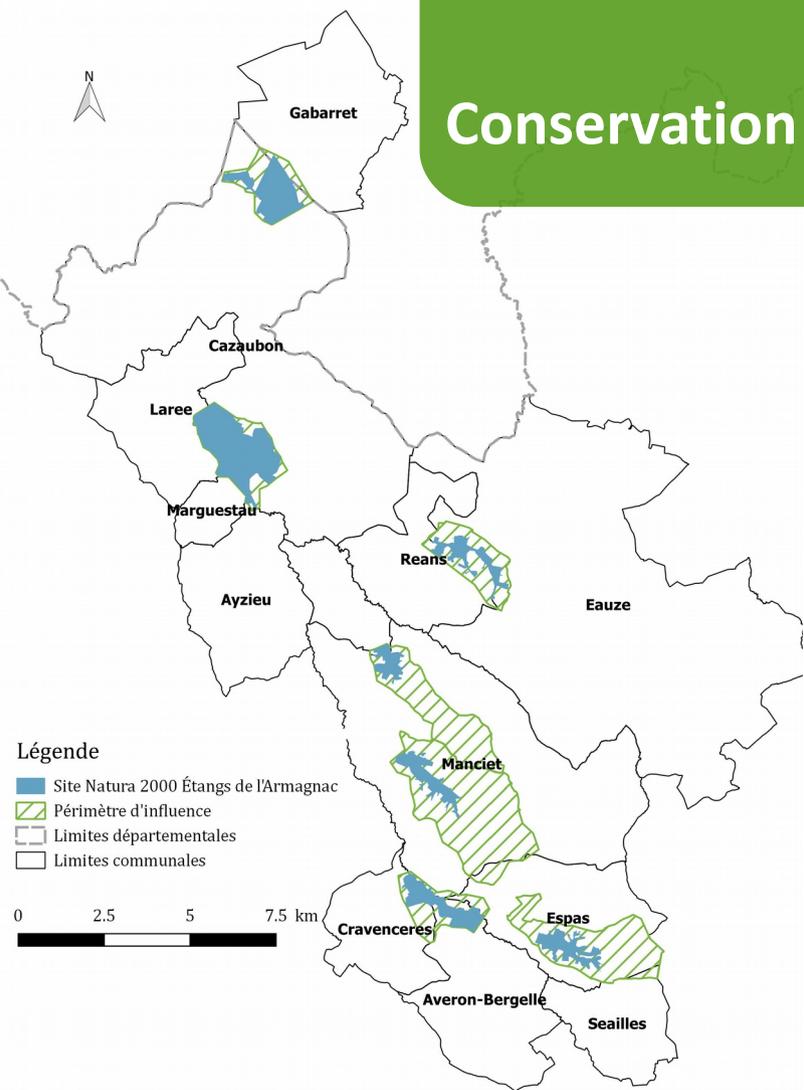


# Ordre du jour



- 1°) Natura 2000 ?
- 2°) Historique du DOCOB
- 3°) Les étapes de la révision
- 4°) Les outils mobilisables
- 5°) Exemples d'actions
- 6°) À vous la parole !

**Zones Spéciales de Conservation (ZSC)  
« Directive Habitats »  
Conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore**



**7 entités** sur 12 communes

Zone Natura 2000 : 1030 ha

Zone d'influence : 3200 ha

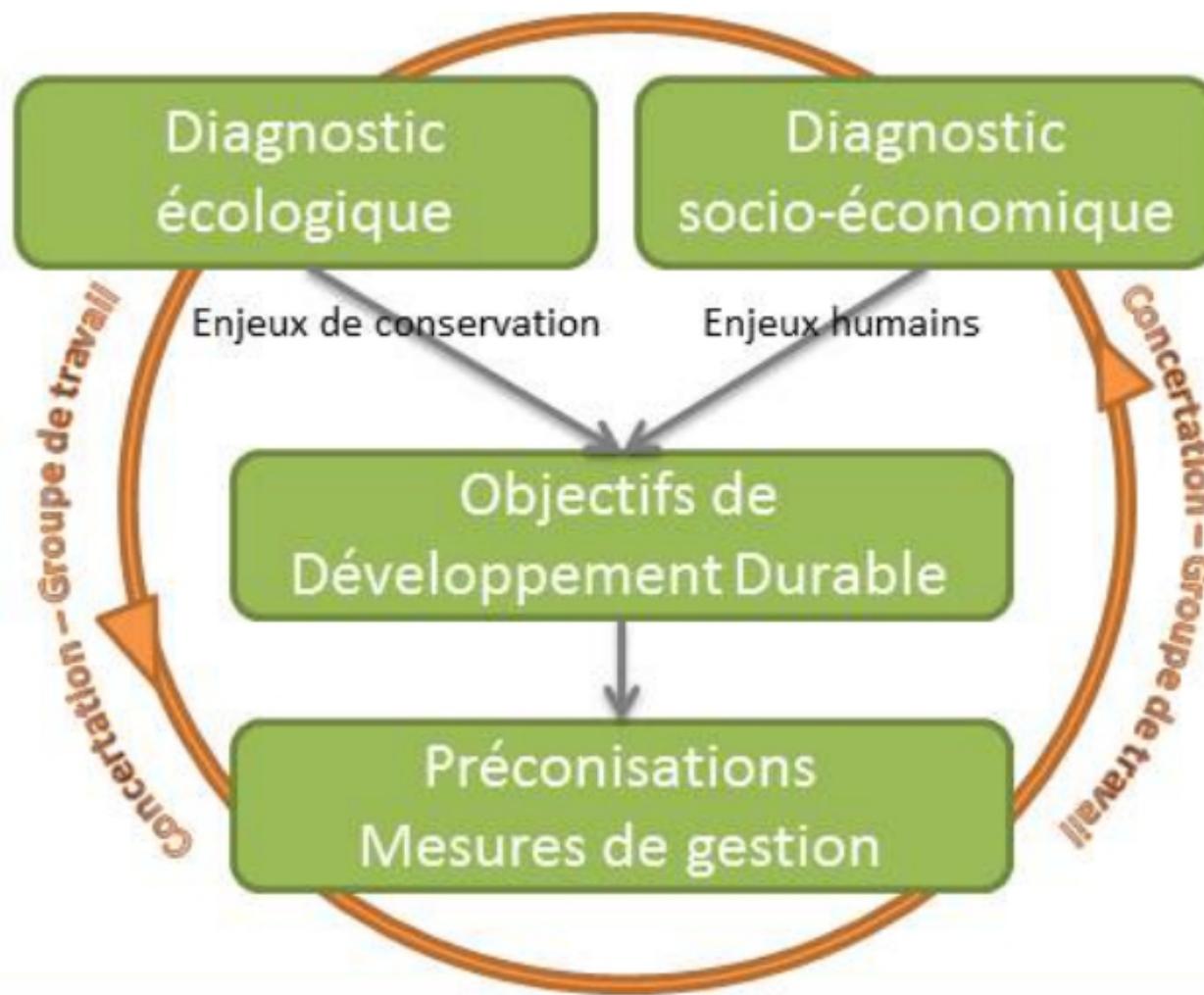
**Premier document d'objectifs (DOCOB) élaboré en 2002  
Parmi les 1<sup>ers</sup> de Midi-Pyrénées**

**Validé par le comité de pilotage du site en date  
du 02/07/2003**

**Actualisation de la cartographie des habitats  
naturels réalisée en 2015**

**Révision du document d'objectifs 2017-2018**

Comité de pilotage local



Phase 1

Phase 2

Phase 3

## Cistude d'Europe

**Habitat : étangs ensoleillés avec végétation aquatique et branchages + milieux ouverts herbacés pour la ponte**



- Points noirs :
  - diminution des sites de ponte entraînant un faible recrutement
  - présence d'espèces dégradant leur habitat

## Loutre d'Europe

**Cours d'eau et étangs, ripisylves et berges végétalisées**

- Population en progression



- Points noirs :
  - qualité de l'eau
  - qualité de la ripisylve

## Vison d'Europe

**Zones humides, habitats riverains des cours d'eau et des étangs**

- Espèce en danger critique d'extinction en France, aucune observation dans le Gers depuis plus de 10 ans

27/02/2018



## Chiroptères



### Boisements de feuillus, corridors boisés, prairies et bocages

- 8 espèces présentes ou probables



- Points noirs :
  - disparition de haies et d'éléments boisés linéaires
  - perte des habitats de chasse et des gîtes

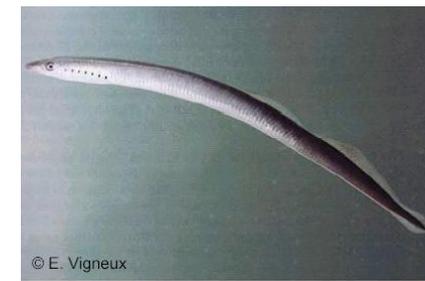
## Sans oublier les autres espèces !

Les coléoptères du vieux bois : Pique prune, Grand capricorne et Lucane cerf-volant



La Lamproie de Planer

Les lépidoptères (papillons) : Cuivré des marais, Fadet des laiches et Damier de la succise



L'Agrion de Mercure



**3150** : Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (Grand potamot, lentilles)

**3160** : Lacs et mares dystrophes naturels



- Points noirs :
  - qualité de l'eau
  - comblement / assèchement
  - modification du fonctionnement hydraulique



# Objectifs de développement durable



<b>Conserver/restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ainsi que les habitats d'espèces</b>	<b>O1 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques aquatiques et terrestres</b>
	<b>O2 : Maintenir les points d'eau en bon état</b>
	<b>O3 : Maintenir, restaurer et valoriser les zones humides</b>
	O4 : Assurer le bon fonctionnement écologique des cours d'eau et fossés
	O5 : Conserver les vieux arbres feuillus et les milieux forestiers
	O6 : Préserver, restaurer et valoriser les milieux ouverts et bocagers
	O7 : Favoriser les pratiques respectueuses des chiroptères dans le bâti
<b>Améliorer les connaissances</b>	<b>O8 : Réaliser des inventaires complémentaires et assurer le suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire</b>
<b>Informier et sensibiliser</b>	<b>O9 : Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site</b>
	<b>O10 : Animer le site Natura 2000</b>



# Outils mobilisables



- **Contrats Natura 2000 :**
  - agriculteurs, forestiers ou autre public
  - volontaire
  - durée de 5 ans, rémunérés
- **Chartes Natura 2000 :** respect de bonnes pratiques, non rémunérées
- **Formations et journées techniques**
- **Communication** grand public et scolaire
- **Études complémentaires et diagnostics**
- **Intégration** dans les autres politiques publiques
- ...



# Exemples de l'ancien DOCOB



- **Action E3 : Gestion extensive de l'étang**
  - Contrat N2000
    - engagements rémunérés : vidange en période automnale/hivernale et surveillance des ouvrages
    - engagements non rémunérés « bonnes pratiques » : maintien des branches tombées dans l'eau, conserver la végétation des berges, ...
  
- **Action E17 : Étude de faisabilité d'une régulation de l'Écrevisse de Louisiane : non mis en place**



# À vous la parole !



<b>Conserver/restaurer les habitats et les espèces d'intérêt communautaire ainsi que les habitats d'espèces</b>	<b>O1 : Maintenir et restaurer les continuités écologiques aquatiques et terrestres</b>
	<b>O2 : Maintenir les points d'eau en bon état</b>
	<b>O3 : Maintenir, restaurer et valoriser les zones humides</b>
	O4 : Assurer le bon fonctionnement écologique des cours d'eau et fossés
	O5 : Conserver les vieux arbres feuillus et les milieux forestiers
	O6 : Préserver, restaurer et valoriser les milieux ouverts et bocagers
	O7 : Favoriser les pratiques respectueuses des chiroptères dans le bâti
<b>Améliorer les connaissances</b>	<b>O8 : Réaliser des inventaires complémentaires et assurer le suivi des espèces et des habitats d'intérêt communautaire</b>
<b>Informier et sensibiliser</b>	<b>O9 : Sensibiliser aux enjeux Natura 2000 et valoriser le site</b>
	<b>O10 : Animer le site Natura 2000</b>



# Quelques pistes



- Propositions
  - Limitation des espèces invasives, éviter la destruction des boisements alluviaux, ...
- Propositions faites lors du groupe de travail sur la hiérarchisation des espèces
  - Sensibilisation des acteurs sur la loutre ,information sur la présence d'espèce et leurs habitats, formation sur la gestion forestière, ...



# Merci de votre participation !

Retrouvez les informations de la révision sur le site :

<http://gers.n2000.fr/>

Pour toute information relative au site NATURA 2000,  
contacter A.BELVÈZE & H. GIRARD à l'ADASEA du Gers

05 62 61 79 50 – [aurelie.belveze@adasea.net](mailto:aurelie.belveze@adasea.net) ou [hugo.girard@adasea.net](mailto:hugo.girard@adasea.net) -